

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 19 juillet 2023 relatif à la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière du conseil médical du département de la Guadeloupe

NOR : JUSK2324566A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-353 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des résultats du vote des représentants du personnels élus au comité social d'administration départemental de la Guadeloupe pour la composition de la liste des représentants du personnel à la formation plénière du conseil médical du département de la Guadeloupe,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont élus représentants du personnel à la formation plénière du conseil médical du département de la Guadeloupe, les personnes suivantes :

Rang	Représentants du personnel
1	NEBOR Joseph
2	RACAMY Jean-Jacques
3	PRETERIENS Karine
4	CLAIRON Céline
5	ASTASIE Marc
6	WECK Marie-Françoise
7	OBERTAN Jimmy
8	SAPOR Frantz
9	MATHIEU Carole
10	DESHAYES Denis
11	PETILAIRE Eric
12	HELDIRE Corine
13	JACKSON Célestin
14	ARRINDELL Ariste
15	MOUGEOT Marie-Claude

Article 2

Les mandats des représentants mentionnés ci-dessus prennent effet à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3

La directrice interrégionale des services pénitentiaires d'outre-mer est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 19 juillet 2023.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Pour le ministre par délégation :

P/ La directrice interrégionale des services pénitentiaires d'outre-mer,

A CUENOT

